Extrait du CGT ARLES
https://cgtarles.fr/spip.php?article1137

LOI ASILE IMMIGRATION... On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici !

- Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 18 avril 2018

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Une déclaration de la CGT

En février dernier, 160 travailleurs sans papiers se sont mis en grève pour exiger leur régularisation. Les grévistes sans papiers, avec les militants CGT, ont mené une lutte victorieuse, 10 ans après leurs camarades des « grandes grèves » de 2008/2009 qui avaient obtenu des centaines de régularisations.

Le mouvement des travailleurs sans papiers était né ; il aura permis, au fil de 10 années de luttes, de dizaines de grèves et d'occupations d'entreprises, de chantiers, d'organismes patronaux ou paritaires, d'obtenir la régularisation de milliers de travailleurs migrants.

Déterminés, ils se sont organisés avec la CGT et luttent, depuis 3 quinquennats, pour conquérir leur régularisation et tous leurs droits. Ils ont aussi obligé tous les gouvernements à prendre en compte la réalité économique et sociale, à savoir la délocalisation sur place et la surexploitation dont ils sont victimes.

Le lundi 16 avril 2018 a débuté le débat parlementaire sur la loi « pour une immigration maîtrisée et un droit d'asile effectif » ; 18ème loi en moins de 40 ans sur le sujet ! Le projet du gouvernement est marqué par la suspicion vis-à-vis des migrants, la pénalisation et est attentatoire aux libertés fondamentales.

Ainsi l'article 19 de cette loi transfère la responsabilité de l'exploitation et de la soumission des travailleurs, organisées par un système économique, au seul individu migrant sans titre de séjour, en pénalisant l'utilisation du titre de séjour d'un tiers pour travailler et en instituant des condamnations de 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Le gouvernement, comme sur d'autres sujets d'actualité, fait le choix de renforcer la vulnérabilité des individus. Il soumet ces milliers de femmes et d'hommes à des conditions de travail indignes.

La volonté d'émancipation des travailleurs sans papiers, comme l'histoire de ces 10 dernières années le prouve, ne pourra être stoppée et la CGT mettra tout en oeuvre pour que leurs combats soient victorieux.

La CGT s'engagera avec toutes les voix qui revendiquent un accueil digne des migrants et les mêmes droits pour tous les travailleurs et travailleuses.

Montreuil, le 17 avril 2018

Copyright © CGT ARLES